

M. Thibaut SIMONIN
Conseiller Départemental de la Charente
Hôtel du Département
31 Bd Emile Roux
16000 ANGOULEME
thibaut@—————.fr | 06.09.—.—.—



Angoulême, le 28 juin 2017

Monsieur le Président,

A l'heure où les finances de l'ensemble des collectivités locales sont contraintes, le Conseil Départemental a sollicité via sa structure Charente Numérique, une contribution financière de votre collectivité à son projet de déploiement très haut débit. Sur l'ensemble de notre département, les engagements des collectivités locales telle la vôtre dépassent les 30 millions d'euros.

Le projet de fibrer l'ensemble de la Charente est un projet louable, il représente une forme d'absolu et d'idéal, nul ne peut le contester. Néanmoins, cet absolu représente un coût colossal pour l'ensemble du département et de ses collectivités, et donc pour les contribuables. En outre, lorsque nous construisons des routes, nous ne mettons en pas en place des autoroutes pour desservir des bourgs mais adaptons le type de voie à la problématique sous jacente.

Alors que le président de la République, Emmanuel Macron, a pris récemment à plusieurs reprises position pour l'utilisation de technologies alternatives afin de boucler dans les meilleurs délais le plan THD, l'exécutif départemental s'arc boute sur une solution certes séduisante, il n'est nul question de le contester, mais au réalisme économique, financier et industriel douteux.

Si nous sommes particulièrement favorables à un accès internet de qualité (certains d'entre nous sont notamment professionnels du secteur depuis quasi 20 ans maintenant), nous nous sentons le devoir aujourd'hui de nous adresser à vous en tant que garant du bon usage des fonds publics.

.../...

- **La structure démographique du département** déjà doit nous alerter sur l'opportunité de mettre en oeuvre des dizaines de kilomètres de fibre optique pour desservir parfois quelques dizaines de foyers.
- **Les finances du département et des collectivités** dont le Président Bonneau n'a de cesse de nous rappeler la fragilité est une deuxième source d'alerte : les sommes colossales investies dans ce projet (d'ailleurs finalement plus par vous que par le département : 17,5% contre 14%) sont autant d'argent public qui n'est pas investi dans d'autres actions : mobilité (routes, transports en commun), éducation (écoles, collèges...), insertion, soutien à l'initiative locale...
- **Les délais** enfin. Le président de Charente Numérique n'a de cesse de répéter qu'il faut aller vite. Or, depuis 2 ans, beaucoup de tergiversations, juridiques notamment, ont totalement bloqué le projet et fait que les charentais ne voient aucune concrétisation de ce dossier. De par la solution même du 100% fibre et les travaux importants nécessaires, M. Chabot le dit lui même, la mise en oeuvre ne se réalisera pas d'un claquement de doigt.

Alors quoi?

On annonce, on dépense et les charentais continuent d'attendre ?

- Depuis quelques années maintenant, de nombreux acteurs du numérique regardent de nouvelles pistes. L'une d'entre elles a déjà fait son chemin dans des départements équivalents au nôtre : **la LTE fixe ou Rttth fixe** (en fait l'exploitation des technologies 4G et de leurs futures évolutions).

la LTE fixe ou Rttth fixe (technologie 4G) est notamment prônée depuis de longs mois par la FIRIP
(Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiative Publique) **et a également reçu le soutien de l'ARCEP**

En quoi cela est-ce une réponse particulièrement adaptée à notre territoire ?



- Tout d'abord grâce à des **équipements moins coûteux et beaucoup plus rapides à mettre en oeuvre** : installer un pylône qui permette d'accueillir des antennes 4G/5G se réalise en maximum un an (étude et marchés compris). Un pylône coûte, en fonction de sa hauteur entre 80.000 et 150.000 euros HT (hors adduction) et peut desservir plusieurs centaines de foyers à la ronde.
- En outre, cet investissement règle également le problème de zones blanches et grises en matière de téléphonie mobile.

1 même investissement = 2 résultats concrets pour les charentais.

Quels sont les inconvénients de cette solution ?

- **A en croire M. Chabot, aucun opérateur n'envisage de faire de 4G fixe de manière généralisée sur le territoire.** Il a raison. Il en est d'ailleurs de même pour la fibre où aucun opérateur ne s'est engagé en dehors des agglomérations d'Angoulême et de Cognac. C'est pour ça d'ailleurs que Charente Numérique existe : créer une infrastructure et supporter l'investissement afin ensuite de la mettre à disposition des opérateurs.

.../...



• **Des problèmes de débits qui ne seraient pas équivalents à la fibre.** C'est partiellement vrai. Tout d'abord, ces débits dépendent pour partie de la manière dont est « alimentée » l'antenne. Evidemment, chaque pylône devra être construit et proposé aux opérateurs avec un dispositif de collecte sur fibre optique. Ensuite, si le débit est pour partie mutualisé, les outils de gestion permettent d'optimiser très fortement la bande passante disponible en fonction des types de services sollicités. Enfin, si la fibre permet aujourd'hui de manière assez basique dans les offres commerciales d'atteindre les 100Mb/s, la réalité des usages est encore loin de ces niveaux : un film en HD consommant aujourd'hui moins de 7 Mb/sec et même la ultra HD ne nécessite qu'une 20aine de Mb/s.

En outre, la technologie 5G est en approche et permettra le même niveau de débit.

Quelle pérennité à cette solution ?



- Si d'aucuns nous prédisent que la pérennité n'est pas assurée, nous nous contenterions de répondre par l'absurde : la consommation de données sur terminaux mobiles va s'arrêter ? Alors qu'aujourd'hui, **plus de la moitié du trafic web se fait déjà via smartphone et tablette**, on voudrait nous faire croire que la 4G, la 5G et toutes les solutions qui en découleront vont s'effondrer ? Que nous allons subitement voir les smartphones disparaître et tout le monde se remettre des heures devant son bon vieux PC ?
- Des opérateurs proposent d'ores et déjà des formules avec des volumes de données très conséquents voire illimités.
- Les endettements pour les CdC peuvent atteindre 40 ans pour la fibre alors qu'une solution alternative existe déjà et qu'elle peut être mise en oeuvre très rapidement pour un coût moindre. Quelle solution est vraiment la plus pérenne ?

Les tendances actuelles montrent très clairement un usage numérique de plus en plus mobile.

N'a t on pas déjà perdu trop de temps ?



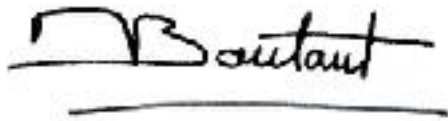
- Si sûrement. La faute notamment aux errements juridiques de l'exécutif départemental. Néanmoins, se lancer aujourd'hui sur du tout fibre ne verrait aucune concrétisation avant au moins 3 ans du fait de la lourdeurs des travaux nécessaires. Reposer la carte et arbitrer sur des secteurs du territoire où la solution de 4G/5G fixe pourrait convenir compte tenu de la densité de population ne prendrait pas des mois et permettrait d'importantes économies.

Economies que les collectivités, y compris le département, pourront réinvestir dans d'autres types de politiques favorables aux Charentais.

Si évidemment le développement du THD est une source d'attractivité pour le territoire et qu'évidemment, nous avons bien besoin d'attractivité, ce n'est pas en mettant de la fibre optique jusqu'au fin fond du département que nous attirerons les investisseurs. Ce que veulent les charentais aujourd'hui, ce n'est pas une prise optique dans leur logement, c'est une solution fiable et satisfaisante d'accès à internet. C'est possible.

**C'est possible rapidement. C'est possible pour moins cher que du 100% Fttb.
C'est réaliste économiquement, technologiquement et industriellement.**

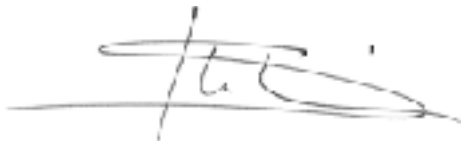
Nous restons évidemment disponibles pour tout échange sur le sujet auprès de vous-même ou de votre assemblée et vous présentons nos plus respectueuses salutations.



Michel BOUTANT,
Sénateur,
Conseiller Départemental



Jeanne FILLOUX,
Conseillère départementale,
Vice-Présidente déléguée à GrandAngoulême
Maire de Champniers



Frédéric SARDIN,
Conseiller Départemental



Thibaut SIMONIN,
Conseiller Départemental,
Maire-Adjoint de Saint-Yrieix sur Charente